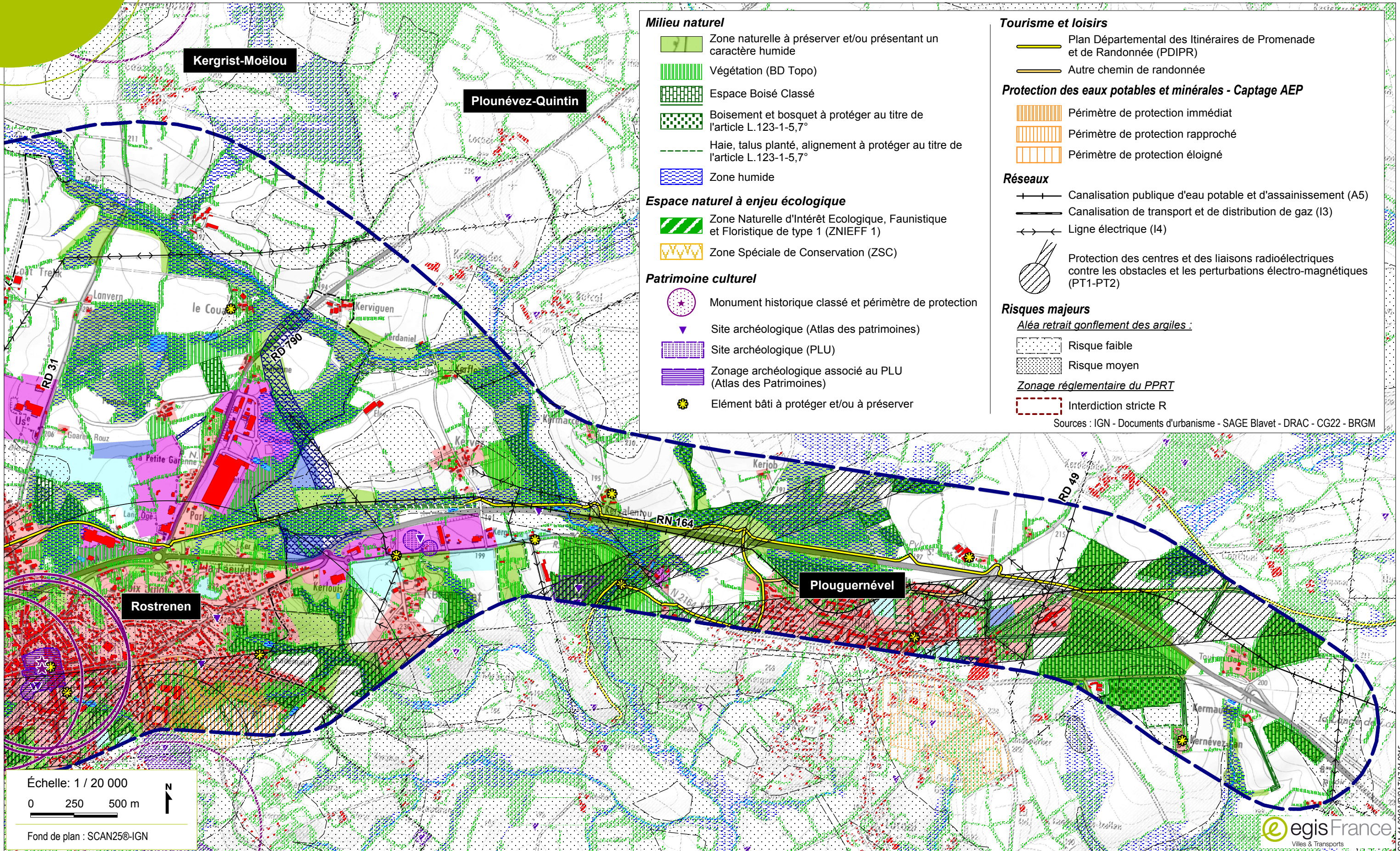


Synthèse des enjeux (2/2)



Milieu naturel

- Zone naturelle à préserver et/ou présentant un caractère humide
- Végétation (BD Topo)
- Espace Boisé Classé
- Boisement et bosquet à protéger au titre de l'article L.123-1-5,7°
- Haie, talus planté, alignement à protéger au titre de l'article L.123-1-5,7°
- Zone humide

Espace naturel à enjeu écologique

- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1 (ZNIEFF 1)
- Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

Patrimoine culturel

- Monument historique classé et périmètre de protection
- Site archéologique (Atlas des patrimoines)
- Site archéologique (PLU)
- Zonage archéologique associé au PLU (Atlas des Patrimoines)
- Élément bâti à protéger et/ou à préserver

Tourisme et loisirs

- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)
- Autre chemin de randonnée

Protection des eaux potables et minérales - Captage AEP

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Réseaux

- Canalisation publique d'eau potable et d'assainissement (A5)
- Canalisation de transport et de distribution de gaz (I3)
- Ligne électrique (I4)
- Protection des centres et des liaisons radioélectriques contre les obstacles et les perturbations électro-magnétiques (PT1-PT2)

Risques majeurs

Aléa retrait gonflement des argiles :

- Risque faible
- Risque moyen

Zonage réglementaire du PPRT

- Interdiction stricte R

Sources : IGN - Documents d'urbanisme - SAGE Blavet - DRAC - CG22 - BRGM

Échelle: 1 / 20 000

0 250 500 m

Fond de plan : SCAN25@-IGN

Hiérarchisation des enjeux (1/2)

